

Nos Chemins ne sont pas à Vendre
925 route de St Martin
07160 LE CHEYLARD

Monsieur le Maire
MAIRIE du Cheylard
07160 LE CHEYLARD

Objet : Demande d'autorisation de travaux pour la remise en état du chemin rural de la Gardette.

Le Cheylard le 20/03/2017

Monsieur le Maire,

Suite à la décision prise en séance publique du conseil municipal du mardi 21 février 2017 de ne pas aliéner nos chemins ruraux, les membres actifs de notre association ont décidé à l'unanimité de fixer une journée citoyenne, le samedi 29 avril 2017, qui sera dédiée à la remise en état du chemin authentique de la Gardette, sur 400 mètres environ, au dessus de la maison de Monsieur MARION.

Un bref rappel des faits s'impose :

Afin de désenclaver sa propriété M. MARION en accord avec Mrs AGIER a fait faire une voie d'accès empruntant la propriété privée AGIER et une bonne partie du chemin rural de la Gardette à Malleval en obstruant le chemin rural au dessus de sa maison. Un consentement verbal avec les propriétaires (du terrain et de la voie privée) permettait un passage public sur ces parties entrecoupées de voie privée. Riverains, marcheurs, sportifs s'accommodaient de cette situation sans aucun problème.

Aujourd'hui la tolérance n'est plus à l'ordre du jour au regard des panneaux d'interdiction mis au départ de la Gardette. Il faut donc ré-ouvrir au public le chemin rural sur son tracé d'origine cadastré comme le recommande l'enquêteur public dans son rapport . Il convient également de s'assurer que les propriétaires retirent la clôture qui obstrue le chemin rural d'origine..

En tant que citoyens responsables nous vous demandons d'une part de faire cesser sans délai l'occupation sans droit ni titre d'une partie du chemin par M. MARION et de le rendre à son usage public ; d'autre part une autorisation de travaux pour notre journée citoyenne et jusqu'à la réhabilitation totale de cette fraction de chemin estimée à 400 mètres environ.

Nous nous tenons à votre disposition pour une éventuelle réunion entre notre association et la mairie pour mener à bien ce projet. Vous trouverez, en pièce jointe, le tracé du travail envisagé pour retrouver la libre circulation publique de notre chemin sans emprunter la propriété privée de la SCI MACHAVAL..

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Association Collégiale NOS CHEMINS NE SONT PAS A VENDRE